PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTCALM
VILLE DE SAINT-LIN-LAURENTIDES

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE VILLE

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À toutes les personnes intéressées par le projet de règlement numéro 779-2024 concernant la construction;

Je, soussignée, Me Stéphanie Myre, greffière et directrice de la conformité municipale de la Ville de Saint-Lin-Laurentides, donne avis que, lors de la séance ordinaire tenue le 11 mars 2024, le conseil de la Ville de Saint-Lin-Laurentides a adopté le projet de règlement numéro 779-2024 concernant la construction;

Que ce projet de règlement de concordance vise à établir certaines normes de construction complémentaires au Code national du bâtiment;

Que ce projet de règlement ne comporte pas de modifications susceptibles d'approbation référendaire;

Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 3 avril 2024 à 19 h, à l'hôtel de ville de Saint-Lin-Laurentides, situé au 900, 12e Avenue. L'objet de l'assemblée est d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le projet de règlement sera expliqué, de même que les conséquences de son adoption;

Que ce projet de règlement ci-haut mentionné est disponible pour consultation au bureau municipal de l'hôtel de ville de Saint-Lin-Laurentides au 900, 12e Avenue à Saint-Lin-Laurentides aux heures ordinaires de bureau;

DONNÉ à Saint-Lin-Laurentides, ce 12 mars 2024.

Copie originale signée

_____

Stéphanie Myre, greffière et
directrice de la conformité municipale